

“ L'économie du crime féminin chez Jules Romains ”

Augustin Voegele

► **To cite this version:**

Augustin Voegele. “ L'économie du crime féminin chez Jules Romains ”. Hélène Barthelmebs Raguin, Matthieu Freyheit. Criminelles : le crime à l'épreuve du féminin, ÉPURE - Éditions et Presses universitaires de Reims, 2019, 9782374960692. halshs-02086120

HAL Id: halshs-02086120

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02086120>

Submitted on 1 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Économie du crime féminin chez Jules Romains

VERSION DE TRAVAIL

Augustin Voegele
Université de Lorraine

Romains n'est avare ni en criminelles, ni en criminels. Il tient même un discret discours sur le crime : comme souvent avec lui, il faut induire la théorie de la pratique, et regarder vivre criminels et criminelles pour savoir ce qu'est le crime. Pour Romains, le crime n'est pas asexué : il dessine une sorte de symétrie entre crime masculin et crime féminin, de telle sorte qu'on ne peut comprendre l'un sans avoir étudié l'autre (sans pour autant que cela implique quelque hiérarchie que ce soit entre les deux sexes, la dépendance étant mutuelle). Se pose donc cette question : quelle vision du crime, mais aussi de l'homme et de la femme se dégage-t-elle des histoires scandaleuses dont Jules Romains aime à pimenter son œuvre ?

Les femmes victimes et complices du crime masculin

Les femmes criminelles ne sont pas rares dans *Les Hommes de bonne volonté* :

« Une concierge empoisonne son mari pour pouvoir faire un meilleur mariage ; une jeune fille de seize ans, Violette Nozières, tue père et mère ; Jeanne Coislon, jeune dévergondée, faute d'avoir une mère sensée et vigilante, se livre à la débauche, inceste compris ; trois désœuvrées, Clarisse Differdange, Christiane Attinger et la vicomtesse Suzette d'Uzines, voulant se montrer tout dernier cri, vont essayer l'amour à la ronde ; dans la famille Le Burec on entend parler d'inceste et de mœurs contre nature – Nénette et la femme de Popaul s'esclaffent de plaisanteries grivoises à cet égard ; madame Raymond(e) descend à toutes les bassesses pour gagner de l'argent – argent qui facilitera le voyage de son dégoûtant amant dans le Midi pour sa santé. Elle procure à George Allory une jeune fille, Michèle de Lammermont, dont la mère ne semble pas non plus très éloignée de la bassesse. L'auteur fait plus de place à Isabelle Maillecottin qui "fait le trottoir"¹ ».

Il ne faut pas oublier non plus Marthe Chauverel : l'audacieux Académicien consacre quatre tomes (publiés entre 1957 et 1960) à cette femme de mauvaise volonté, espionne empoisonneuse et réticente qui ne se livre jamais que pour se dérober ensuite.

Le criminel romainsien le plus fameux, toutefois, est Quinette, le relieur homicide des *Hommes de bonne volonté*. À tout seigneur, même assassin, tout honneur : c'est en examinant son cas que nous commencerons notre tour d'horizon des mauvaises intentions qui le disputent à la bonne volonté dans l'univers de Jules Romains. Le personnage de Quinette nous intéressera à un double titre. D'une part, il trahit le mobile de la prégnance du thème du mal dans l'œuvre de Romains, ce dernier se laissant fasciner par « la masse des faits psychiques² » qui se révèlent dans les actes criminels. D'autre part, les victimes de Quinette sont toutes (à l'exception de la première) des femmes : or, chez Romains, les martyres ressemblent à certains égards aux criminelles – sans compter que la victime apparaît parfois comme la complice de son bourreau.

Quinette, l'assassin virtuose, est l'un des *hommes de bonne volonté* les plus problématiques. Frappé d'ambivalence ontologique autant que psychique, il est le jumeau de Landru : même manie du crime, même barbe sombre et soignée, même pauvreté du cheveu. La ressemblance est troublante – pour le lecteur, certes, mais surtout pour le personnage : Quinette souffre de la glorieuse infamie de son double – il souffre jusqu'à la schizophrénie de cette gémellité maudite. « Tout est possible³ », se dit-il. Pourquoi ne serait-il pas et Quinette, et Landru ? Pourquoi ne

¹ SCHROEDER Maida Mary Freda, *Les Femmes de bonne volonté et les autres dans Les Hommes de bonne volonté de Jules Romains*, mémoire de master, Montréal, McGill University, 1960, p. 90.

² CUISENIER André, *Jules Romains et Les Hommes de bonne volonté*, Paris, Flammarion, 1954, p. 212.

³ ROMAINS Jules, *Vorge contre Quinette (Les Hommes de bonne volonté, t. XVII)*, Paris, Flammarion, 1939, p. 132.

pourrait-il y avoir une seule âme (criminelle) pour deux corps, un seul homme pour deux noms ? Le ton est donné : le crime masculin est une expérience psychique, et même mystique. Il est aussi l'occasion d'un jeu autoréflexif : Romains, qui fut le client de Landru alors que ce dernier était garagiste du côté de la Porte de Châtillon, s'amuse à dénoncer la supercherie qui consiste à transposer dans le monde de la fiction des faits (divers) réels, il souligne l'ambiguïté de tout récit à clef.

*Crime de Quinette*⁴ (le tome II des *Hommes de bonne volonté*) et *Vorge contre Quinette* (le tome XVII du roman), ainsi que de nombreux chapitres isolés, sont consacrés à la carrière malfaisante du relieur Quinette. C'est un homme en tous points insignifiant, et qui ne sort pas de la stricte honnêteté jusqu'au jour où un individu affolé fait irruption dans sa boutique. Cet homme, nommé Leheudry, est un voleur sans gloire, qui vient de tuer, dans un mouvement de panique, une vieille femme qu'il voulait dépouiller. Quinette, qui est traversé, au contact du crime, même s'il n'est guère prestigieux, par un frisson de plaisir qui lui était jusque-là inconnu, décide de protéger celui qui l'a introduit dans le monde délicieusement ambivalent de la faute et du forfait. Mais Leheudry est minable, il est répugnant même. C'est donc en tuant un criminel indigne de ce nom – de ce titre – que Quinette fera ses premières armes dans le mal. Il y prend goût, et prend l'habitude de se lier à des femmes esseulées, qu'il séduit avant de les assassiner.

La figure de Quinette est exemplaire de ce qu'est le crime masculin pour Romains. Apparemment gratuits quoique bénéfiques pour leur auteur, les forfaits du relieur se distinguent par leur absence de mobile : ils ne sont ni passionnels ni crapuleux. Le personnage de Quinette s'inscrit ainsi dans une tradition : « L'aventurier et le dilettante qui mènent jusqu'à mort d'homme leurs expériences apparaissent comme des artistes, en quête d'actes purs et gratuits, qu'aucun mobile extérieur ne dépare⁵. » Romains ne se comporte pas pour autant en simple épigone de Thomas De Quincey : ce qu'il illustre, ce n'est pas tant l'assassinat considéré comme l'un des beaux-arts que le crime considéré comme un acte de bonne volonté (déviante). En effet, Quinette n'est pas exactement un esthète. Certes, ses crimes sont assez représentatifs de ces « grands assassinats [qui] sont devenus le jeu silencieux des sages⁶ ». Certes, on peut le considérer comme l'un de ces « purs esprits⁷ » qui ont intellectualisé le crime. Cela n'empêche pas qu'il reste, au moins en puissance, un « héros populaire⁸ » – puisque les gamins dans la rue l'appellent de ce nom qui le fait frémir : « Hé ! Landru⁹ ! »

Quinette, donc, n'est pas à proprement parler un esthète. Ce qu'il cherche dans le crime, c'est autre chose que la simple beauté. Mais cela suffit-il pour affirmer qu'il fait partie du cercle (peu fermé, il est vrai) des hommes de bonne volonté ? Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'avant de l'en exclure, il convient d'examiner ses antécédents. Jusqu'à l'irruption de Leheudry, Quinette n'a aucun soupçon de sa dilection pour le crime. Ce qui le tourmente, c'est l'angoisse de l'impuissance. Il tente, dans un premier temps, de remédier aux défaillances de sa virilité en ayant recours à la ceinture Herculex – qui s'avère, c'était prévisible, n'être qu'une supercherie. Quinette s'adonne alors aux inventions, sans succès particulier. C'est à ce moment-là de sa carrière que le crime vient à sa rencontre, et qu'il découvre (Romains jouant en l'occurrence sur un paradoxe devenu un cliché) que c'est en détruisant qu'il peut assouvir son désir de puissance et de création. En d'autres termes, et malgré le malaise que Quinette éprouve au contact du poète Vorge (synthèse fictionnelle quelque peu caricaturale d'André Breton et de Louis Aragon), le crime masculin a chez Romains une portée, non pas esthétique, mais artistique : il prouve que la création ne dépend pas de l'objet créé, ni de la relation du créateur à l'objet qu'il crée, mais bien du geste créateur. Le choix des victimes de Quinette vient à l'appui de cette théorie implicite : Quinette tue un criminel qui a tué par intérêt – un criminel impur ; puis il tue d'honnêtes ménagères, coutumières de l'économie et de l'épargne (or

⁴ ROMAINS, Jules, *Crime de Quinette* (*Les Hommes de bonne volonté*, t. II), Paris, Flammarion, 1932.

⁵ CUISENIER André, *op. cit.*, p. 201.

⁶ FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1975, p. 83.

⁷ *Ibid.*, p. 82.

⁸ *Ibidem*.

⁹ ROMAINS Jules, *Vorge contre Quinette*, *op. cit.*, p. 217.

Madame Chauverel sera elle aussi, à plus d'un titre, *économe*). On voit que le crime masculin ne peut être commis que par un célibataire amoureux de la puissance, mais non des femmes.

Et précisément, si Vorge idolâtre Quinette, c'est parce que, plus généralement, il admire, « parmi les crimes sanglants [...], ceux que leurs auteurs ont savamment préparés et dont ils ont su effacer toutes les traces : telles les disparitions, surtout *de femmes*¹⁰ ». La victime, d'ailleurs, semble parfois se faire la complice de son assassin. C'est le cas de cette « belle indolente » qui « s'occupe de littérature¹¹ », et qui se laisse séduire par Vorge, qui pourtant vient de tenter de l'assassiner par strangulation, après lui avoir récité un poème chantant les « affinités entre l'amour et la mort, entre le désir de posséder charnellement et le désir de tuer¹² ». Dans un cas comme celui-ci, la femme est criminelle en tant qu'elle se prête, de par sa passivité excessive qui suggère l'idée d'une mort possible sinon désirée, au crime dont elle sera la victime. Elle participe à son propre assassinat dans la mesure où elle propose à l'homme une image prémonitoire de la vanité irréprochable de son crime, qui aboutit, par les voies de la destruction, à la création d'un objet, d'un pur objet exclu de toute économie et de toute communication. Tout cela laisse pressentir que le crime masculin est soutenu par une éthique de la gratuité et de la dépense. Après l'art pour l'art, voici le crime pour le crime, et c'est de la sorte qu'« apparaît dans sa majesté l'Acte gratuit, l'Acte pur, dégagé de tout mobile particulier, et qui, face à la joie d'agir, dresse la joie de détruire. Ainsi, par-delà Quinette et son époque, Vorge peut-il, du fond des âges, évoquer Satan insurgé contre Jéovah, Ahrimane dressé contre Ormuzd¹³ ». Il y avait Lafcadio, il y a à présent Quinette. Notons cependant que Romains ne plagie pas Gide, et que c'est un an avant la parution des *Caves du Vatican*¹⁴ qu'il théorisait dans *Les Copains* « l'Acte pur¹⁵ ». Sans compter que la gratuité romainsienne n'est pas la gratuité gidienne : Quinette prodigue ses actes (car tuer pour tuer, c'est doublement dilapider : de la vie et de l'intérêt) pour accumuler de l'énergie.

Le crime quinettien, ou plus généralement le crime masculin, est donc une *production gratuite*, un hymne à l'énergie pure, *en soi* et sans objet. Quant aux proies féminines du relieur-assassin, elles sont certes pour la plupart innocentes, mais elles ressemblent de manière troublante à certaines criminelles : dans le monde romainsien, les femmes, qu'elles comptent parmi les victimes ou les bourreaux, opposent un goût apparemment inné de la réserve et de la modération à la dissipation masculine.

Le crime au féminin

Considérons à présent le cas de Madame Chauverel, espionne mondaine et criminelle élégante. « La séductrice prend la succession du tombeur¹⁶ » dans la littérature des années 50, et Jules Romains suit en quelque sorte la mode. Il n'a pas rencontré Marthe Chauverel comme il a rencontré Quinette. Mais il a observé, de plus ou moins loin, les agissements (tolérés à sa grande surprise par une société complaisante) de ses pareilles :

« Les quatre volumes consacrés à l'aventure de Madame Chauverel sont nés d'une curiosité, vive et tenace, que ne pouvait manquer d'éprouver un observateur de la société contemporaine. Comment certaines carrières, spécialement féminines, sont-elles possibles ? [...] Bien avant d'en faire un sujet de roman, j'en avais fait un thème de réflexions. Et plusieurs exemples que j'avais sous les yeux fortifiaient mon besoin de comprendre. Depuis, et ailleurs qu'en France, les exemples se sont plutôt multipliés que raréfiés, si j'en crois la chronique scandaleuse de Londres, de Rome, etc.¹⁷ »

¹⁰ CUISENIER André, *op. cit.*, p. 206. Nous soulignons. Voir aussi Jules Romains, *Vorge contre Quinette*, *op. cit.*, p. 26-27.

¹¹ ROMAINS Jules, *Vorge contre Quinette*, *op. cit.*, p. 217.

¹² CUISENIER André, *op. cit.*, p. 207.

¹³ *Ibid.*, p. 213.

¹⁴ GIDE André, *Les Caves du Vatican*, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue Française, 1914.

¹⁵ ROMAINS Jules, *Les Copains* [1913], Paris, Gallimard, 1922, p. 188.

¹⁶ LEMONDE Anne, *Les Femmes et le roman policier : anatomie d'un paradoxe*, Québec, Québec/Amérique, 1984, p. 164.

¹⁷ ROMAINS Jules, *Ai-je fait ce que j'ai voulu ?*, Paris, Wesmael-Charlier, 1964, p. 160-161.

Il y a, d'emblée, une différence de taille entre Quinette et Marthe Chauverel : les crimes du premier sont certains, tandis que ceux de la seconde restent nébuleux. Quinette, certes, n'avoue rien, ou presque, avant de mourir. Mais enfin, il est explicitement l'auteur de ses crimes. Marthe Chauverel, elle, est soupçonnée et questionnée, mais il est impossible, malgré le faisceau de présomptions et le réseau d'indices, d'affirmer qu'elle est coupable, ou qu'elle ne l'est pas. Cela, déjà, suppose deux relations opposées au crime : d'un côté le crime comme but, que le criminel voudrait publier (même si la mort l'en empêche finalement), de l'autre le crime comme moyen, et qu'il faut donc escamoter. Et puis, surtout, le crime de Marthe Chauverel est multiple. Quinette tue, et ne fait que tuer, car c'est le seul crime pur. Marthe Chauverel, elle, espionne, se prostitue, et tue aussi (mari(s) et concurrente(s)), mais uniquement quand c'est indispensable. Autrement dit, le crime féminin s'inscrit au cœur d'une économie à la fois personnelle et mondiale. Si Marthe Chauverel assassine, se vend, change d'identités, trahit les causes comme les hommes qu'elle épouse, c'est pour satisfaire sa propre ambition et pour accomplir les tâches que la, ou les, grande(s) puissance(s) pour laquelle, ou lesquelles, elle travaille, lui a, ou lui ont, confiées. D'ailleurs, au moment de faire le *bilan* de son existence, c'est en termes comptables qu'elle s'exprime : « *Au total ma vie, jusqu'ici, a-t-elle été un succès ? [...] J'ai perdu les plus belles années de ma jeunesse à des activités médiocres et de faible profit*¹⁸. » Mieux : elle théorise l'opposition entre l'aveuglement masculin et la lucidité féminine. Pour elle, les hommes « ont l'instinct de fuir les responsabilités, de voir clair le moins possible, quand voir clair les expos[e] à quelque ennui¹⁹ ». Et elle poursuit : « Tout en me défendant de généraliser, je tends pour ma part à soupçonner ce trait de caractère chez la plupart des hommes. Garder sa vigilance à tous les instants, faire face, de tout soi-même et en même temps, à toutes les sortes d'ennuis, ce sont là décidément des vertus féminines²⁰. »

Un autre point important dans la comparaison entre crime féminin et crime masculin est la relation entre criminels et écrivains. Car, dans le cas de Quinette comme dans celui de Marthe Chauverel, une (ou même plusieurs) figure(s) écrivante(s)²¹ s'attache(nt) au criminel. Vorge, dont les préférences littéraires vont à des « meurtriers comme Villon et Verlaine, à des maniaques sexuels ou des invertis comme Sade et Rimbaud ou à des fous confirmés comme Nerval et Lautréamont²² », poursuit de ses assiduités un Quinette d'abord circonspect. Vorge aime le crime parce qu'il « démolit la réalité, pour qu'autre chose passe à travers²³ ». « Même l'exercice mystique », selon lui, « ne vient qu'après [...] – à moins que le mystique ne s'arrange pour être aussi un criminel²⁴ ».

Cela le conduit à mythifier les crimes de Quinette, et à défier, ou presque, leur auteur, en qui il voit « l'annonceur de l'Ange noir, ou peut-être l'Ange noir lui-même²⁵ », en tout cas le Maître suprême d'une confrérie sans Église, réunie autour d'une mystique nébuleuse et vaguement criminelle. Quinette s'accommode peu à peu de la présence de Vorge. Mais, au moment de mourir, au moment où il décide de faire ses aveux, afin que Landru ne le prive pas de sa gloire criminelle, ce n'est pas à Vorge qu'il décide de se confesser, mais bien à Jallez, le ménechme fictionnel de Romains. La mort empêche sa confession, mais il n'en demeure pas moins qu'il est entouré d'écrivains, de véritables écrivains. Romains lui donne en quelque sorte sa caution littéraire en venant (par sosie de papier interposé) écouter ses aveux balbutiants et finalement interrompus avant même d'avoir véritablement commencé.

Marthe Chauverel, elle, est d'abord l'héroïne malgré elle de « rapports²⁶ » rédigés par

¹⁸ ROMAINS Jules, *Mémoires de Madame Chauverel*, t. II, Paris, Flammarion, 1960, p. 296-297.

¹⁹ *Ibid.*, p. 298.

²⁰ *Ibid.*, p. 299.

²¹ C'est à dessein que nous employons cette locution quelque peu imprécise, les « écrivains » qui environnent Marthe Chauverel ne prétendant nullement faire œuvre de littérature.

²² ROMAINS Jules, *Vorge contre Quinette*, *op. cit.*, p. 46. Notons que Jules Romains profite de cette péroraison de Vorge pour tourner en dérision André Gide et sa « perversité de tout repos » : « Je suis sûr », dit Vorge, « que l'idée d'un commissaire de police le fait trembler. » (p. 46-47.)

²³ *Ibid.*, p. 47.

²⁴ *Ibidem.*

²⁵ CUISENIER André, *op. cit.*, p. 206.

²⁶ Voir, par exemple, le deuxième tome de ses aventures : ROMAINS Jules, *Le Besoin de voir clair. Deuxième rapport*

l'Inspecteur Antonelli : Romains semble ainsi vouloir marquer une hiérarchie entre la poésie et l'enquête, entre le mystique et le policier. Puis elle décide, ou fait mine de décider, de se confier dans des « mémoires » où elle n'avoue ni ne nie rien catégoriquement. Ces souvenirs, qu'elle dicte au même Inspecteur Antonelli, ne font pas d'elle pour autant une femme de lettres : « Je ne suis pas un écrivain²⁷ », avoue-t-elle d'emblée – ce qui ne l'empêche pas, soit dit en passant, de prétendre faire concurrence à Rousseau en ce qui concerne la parfaite sincérité et l'impeccable véridicité de ses mémoires²⁸.

Il est étonnant de constater que, si Quinette s'avoue ses crimes, il ne parvient pas à les avouer au monde. Au contraire, on ne parvient pas à savoir si Marthe Chauverel se considère ou non comme criminelle, et pourtant elle offre au public ses mémoires. Tout fonctionne comme si le crime, malgré qu'en ait son auteur, devait demeurer caché pour rester immaculé, tout se passe comme si afficher le crime, c'était le priver de sa pureté autotélique. Mais il ne faut pas oublier, surtout, que Quinette et Marthe Chauverel sont des créations de Jules Romains. Il dépend donc de lui seul de révéler ou non les agissements de ses créatures criminelles. Lui seul est en mesure de le faire : or, de Quinette il dit tout, car il sait tout, alors que de Marthe Chauverel, il dit beaucoup, sans arriver jamais à conclure en sa faveur ou en sa défaveur²⁹. Et justement, cette incertitude porte en elle un jugement : car si Quinette est un criminel pur qui ne se cache pas de son créateur, Marthe Chauverel, elle, a le tort d'échapper à son démiurge, de commettre des crimes peu francs, des crimes *tièdes* en quelque sorte.

Crimes androgynes

Outre ceux que nous avons déjà mentionnés, il y a, dans l'œuvre de Romains, un autre écrivain (lui-même au bas mot délinquant) confronté au crime féminin. Il s'agit de George Allory, fade auteur de quatre ouvrages « fragilement suspendus entre la notoriété discrète et l'oubli³⁰ », et qui vient d'échouer aux portes de l'Académie. Allory brigait une place parmi les Quarante par pur intérêt, pour s'épargner une vieillesse laborieuse et quasi misérable. Son échec le lance dans « l'abîme », il devient sociétaire du « sabbat³¹ », il découvre le monde interlope des sous-sols. Là-bas, c'est, du moins du côté masculin, la gratuité et la dépense qui règnent : on joue à la roulette, on se voue au hasard, on achète un amour coûteux, éphémère et improductif. Allory goûtera de toutes les perversions, depuis le demi-viol jusqu'à la gérontophilie, en passant par la nécrophilie déviée et tant d'autres pratiques inavouables. Il est introduit dans ce monde infernal où les hommes se prodiguent pendant que les femmes se vendent par une certaine Madame Raymond(e), « au nom instable, androgyne³² ». Ce qui est intéressant, c'est qu'on ne sait pas si Madame Raymond(e) a pour prénom Raymonde, ou si elle est l'épouse de Monsieur Raymond : cette indétermination verbale reflète une ambiguïté psychique, l'hésitation entre masculin et féminin se retrouvant dans les crimes de l'entremetteuse. Certes, elle a son intérêt (financier) à favoriser les déviations des hommes qui recourent à ses services, mais elle y met aussi de la passion, c'est chez elle une vocation. Par ailleurs, il est intéressant de voir ce qu'Allory gagne, littérairement parlant, à fréquenter le monde du sabbat. C'est là qu'il va écrire ses pages les plus intéressantes, les moins académiques, les plus pétries de réalité démoniaque – des pages, cependant, qui resteront secrètes, et qu'il dérobera aux regards indiscrets du public, ce qui confirme cet adage romainsien implicite

Antonelli, Paris, Flammarion, 1958.

²⁷ ROMAINS Jules, *Mémoires de Madame Chauverel*, t. I, Paris, Flammarion, 1959, p. 11.

²⁸ ROMAINS Jules, *Mémoires de Madame Chauverel*, t. II, *op. cit.*, p. 294-295.

²⁹ Cela tient-il à ceci, que, l'auteur étant un homme, les criminelles lui restent étrangères de par leur « féminité » essentielle ? C'est possible – mais peu probable, eu égard au fait que, dans l'ensemble, chez Romains, « les personnages féminins [...] sont aussi crédibles et "sentis" que [l]es personnages masculins ». Voir CHAPUT Sylvie, « La Marée montante », dans *Nuit blanche, magazine littéraire*, numéro 22, 1986, p. 61-63, p. 62.

³⁰ ROMAINS Jules, *Recours à l'abîme (Les Hommes de bonne volonté*, t. XI), Paris, Flammarion, 1936, p. 40.

³¹ *Ibid.*, p. 302.

³² DEGRAEVE Dirck, *La Part du Mal, Essai sur l'imaginaire de Jules Romains dans Les Hommes de bonne volonté*, Genève, Droz, 1997, p. 212.

qui dit qu'un forfait doit rester secret pour être (au regard de la morale du crime, s'entend) irréprochable. D'ailleurs, Romans joue encore une fois sur l'effet de symétrie qu'il affectionne tant, puisque Madame Raymonde elle aussi s'occupe de « littérature ». Elle édite plus ou moins clandestinement des « œuvres à caractère érotique prononcé³³ », que l'on doit (entre autres) à un dénommé Bergamot, sorte de Pierre Louÿs du pauvre. C'est à cela qu'on voit que Madame Raymonde est femme malgré tout : elle tire profit du vice en le publiant, elle exploite au lieu de dilapider.

Il existe d'ailleurs un cas plus complexe encore que l'androgynie criminelle de Madame Raymond(e). C'est le cas où, du fait de la nature même du crime (et non de la nature du criminel), hommes et femmes collaborent, sans hiérarchie aucune, dans le crime. L'inceste est un des thèmes majeurs dans la symphonie romainsienne du crime. Les cas d'inceste sont nombreux chez Romans, en particulier à partir des *Hommes de bonne volonté*. Il y a d'abord, dans *Les Hommes de bonne volonté* justement, la famille Le Burec³⁴. Ici l'inceste est homosexuel aussi bien qu'hétérosexuel, fraternel aussi bien que parental, le tout dans une bonne humeur salace et éhontée. Les Le Burec ne se cachent pas devant leurs amis, ils affichent leur crime sans victimes, les femmes se montrant aussi « enthousiastes » que les hommes. Il y a ensuite, toujours dans *Les Hommes de bonne volonté*, la famille de Vaurevauze³⁵, ce lieu-dit perdu dans les monts auvergnats. Là, l'inceste est caché, on ne sait exactement qui viole les lois de la chasteté familiale. Qui plus est, certains membres (masculins) de la famille meurent mystérieusement, en plein hiver, alors que la ferme est inaccessible à la police aussi bien qu'aux médecins. Il semble impossible de connaître le mobile (l'argent, l'amour coupable ?) du meurtre (si meurtre il y a), mais enfin les crimes probables s'entremêlent pour former une atmosphère vaguement maudite. Les occurrences du motif incestueux ne s'arrêtent pas là, et Romans explore, dans *Le Fils de Jerphanion* en particulier, d'autres formes de l'amour interdit : tel personnage avoue avoir été initié par sa mère, et tel autre par une très proche amie de sa mère, dans une sorte d'inceste dévié et atténué³⁶.

Pourquoi l'inceste occupe-t-il tant de place dans la pensée et dans l'œuvre romanesque de Romans ? Il est difficile de répondre à une telle question. Ce qui est certain, c'est que, globalement, chez lui, non seulement l'inceste n'a pas de sexe (puisque'il est par essence confusion des genres et des temps), mais il est à peine sexuel : ce n'est pas en tout cas en tant qu'il est sexuel qu'il apparaît répugnant. Les familles incestueuses sont détestables parce qu'elles sont fermées aux grands courants psychiques qui traversent et régénèrent l'univers. Quant à l'inceste éducatif dont il est question dans *Le Fils de Jerphanion*, il est avant tout révélateur de l'affolement moral d'une « époque disloquée³⁷ », d'une civilisation européenne qui ne parvient pas à se relever des deux guerres mondiales qu'elle vient de traverser.

Néanmoins, dans ce dernier cas, la mère prenant l'initiative de l'inceste, le crime semble typiquement féminin : la transgression n'est pas pulsionnelle. Certes, il reste une part de vice. En témoigne ce jugement de Paul Morand :

« Je lisais cette nuit *Le Fils de Jerphanion*, portrait de la jeune génération. Est-ce l'histoire des rapports de Proust avec sa mère, dont il a entendu parler, transposés de 1900 à 1958, qui lui a fait jeter une goutte d'inceste dans le dossier ? Je recommande [...] le passage où la mère, non contente de se faire baiser par son fils, quand le père n'est pas là, y ajoute encore en l'emmenant à l'hôtel meublé ! Car, jusqu'à présent, l'inceste ne se justifiait que par l'économie, par le travail du circuit familial fermé ; mais n'est-ce pas du vice pur, où l'académicien de choc se complaît ? Une mère qui emmène son fils au meublé³⁸ ! »

Il n'en demeure pas moins qu'en l'occurrence, l'inceste trouve une « justification » sanitaire, la

³³ *Ibidem*.

³⁴ ROMAINS Jules, *Recours à l'abîme*, op. cit., p.259-275.

³⁵ Voir ROMAINS Jules, *Journées dans la montagne (Les Hommes de bonne volonté*, t. XXI), New York, Éditions de la Maison française, 1942, notamment p. 189 à 208 et p. 219 à 234.

³⁶ ROMAINS Jules, *Le Fils de Jerphanion*, Paris, Flammarion, 1956, p. 92-134.

³⁷ *Ibid.*, p. 137.

³⁸ MORAND Paul, « Lettre à Jacques Chardonne, Vevey, 21 août 1958 », dans Jacques Chardonne, Paul Morand, *Correspondance*, tome 1 : 1949-1960, Paris, Gallimard, 2014, p. 557.

mère ne voulant pas que son fils soit « initié » par une « fille » : c'est ainsi que, pour citer toujours Morand, « le ton du document » est celui de la « satisfaction bourgeoise d'un maçon ami de l'hygiène et du progrès³⁹ ».

En guise de conclusion : genres sexuels et genres littéraires

Ainsi, chez Romains, il y a le crime d'art, masculin, et le crime d'intérêt, féminin. Il y a le crime infini (car les assassinats de Quinette peuvent, du moins théoriquement, se répéter sans fin) des hommes et le crime borné des femmes, qui ne tuent que lorsque c'est nécessaire. À la mystique masculine de la dépense créatrice d'idoles s'oppose une politique féminine de l'épargne.

C'est pourquoi le crime masculin et son pendant féminin commandent deux types de récits bien distincts. Raconter le crime masculin, c'est faire appel, peu ou prou, aux ressources du poète. Au contraire, le crime féminin étant un fait économique et non une expérience psychique, le récit qui en est donné est strictement policier. Se dessinent alors deux pratiques antagonistes de la fiction criminelle : à l'univers constitutivement *autre* du crime masculin répondent les mondes *plausibles*⁴⁰ du crime féminin. De fait, si les crimes de Quinette sont, pour Romains, l'occasion d'introduire de troublants épisodes fantastiques dans une œuvre caractérisée, du moins à l'échelle globale, par un certain « réalisme⁴¹ », les aventures de Madame Chauverel, elles, ne « déchirent⁴² » en aucune façon le voile de la vraisemblance. C'est pourquoi d'ailleurs les forfaits de l'aventurière restent impunis : qu'importe qu'elle assassine systématiquement tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, font obstacle à son ascension sociale, puisque les apparences – littéraires (l'illusion fictionnelle n'est pas dénoncée) comme sociales (la « morale publique⁴³ » n'est pas mise en péril) – sont sauvées ?

Bibliographie

CAILLOIS Roger, *Images, images...*, Paris, Stock, 1974.

CHAPUT Sylvie, « La Marée montante », dans *Nuit blanche, magazine littéraire*, numéro 22, 1986, p. 61-63.

CHARDONNE Jacques et MORAND Paul, *Correspondance*, tome 1 : 1949-1960, Paris, Gallimard, 2014.

CUISENIER André, *Jules Romains et Les Hommes de bonne volonté*, Paris, Flammarion, 1954.

CUISENIER André, *Jules Romains, l'unanimisme et Les Hommes de bonne volonté*, Paris, Flammarion, 1969.

DEGRAEVE Dirck, *La Part du Mal. Essai sur l'imaginaire de Jules Romains dans Les Hommes de bonne volonté*, Genève, Droz, 1997.

GIDE André, *Les Caves du Vatican*, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue Française, 1914.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1975.

³⁹ *Ibidem*.

⁴⁰ Nous réinvestissons ici une expression de Bertrand (WESTPHAL Bertrand, *Le Monde plausible. Espace, lieu, carte*, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 2011.)

⁴¹ CUISENIER André, *Jules Romains, l'unanimisme et Les Hommes de bonne volonté*, Paris, Flammarion, 1969, p. 121.

⁴² Sur la « déchirure » fantastique, voir CAILLOIS Roger, *Images, images...*, Paris, Stock, 1974, p. 14.

⁴³ ROMAINS Jules, *Journées dans la montagne, op. cit.*, p. 245.

LEMONDE Anne, *Les Femmes et le roman policier : anatomie d'un paradoxe*, Québec, Québec/Amérique, 1984.

ROMAINS Jules, *Les Copains* [1913], Paris, Gallimard, 1922.

ROMAINS Jules, *Crime de Quinette (Les Hommes de bonne volonté, t. II)*, Paris, Flammarion, 1932.

ROMAINS Jules, *Recours à l'abîme (Les Hommes de bonne volonté, t. XI)*, Paris, Flammarion, 1936.

ROMAINS Jules, *Vorge contre Quinette (Les Hommes de bonne volonté, t. XVII)*, Paris, Flammarion, 1939.

ROMAINS Jules, *Journées dans la montagne (Les Hommes de bonne volonté, t. XXI)*, New York, Éditions de la Maison française, 1942.

ROMAINS Jules, *Le Fils de Jerphanion*, Paris, Flammarion, 1956.

ROMAINS Jules, *Une femme singulière*, Paris, Flammarion, 1957.

ROMAINS Jules, *Le Besoin de voir clair. Deuxième rapport Antonelli*, Paris, Flammarion, 1958.

ROMAINS Jules, *Mémoires de Madame Chauverel, t. I*, Paris, Flammarion, 1959.

ROMAINS Jules, *Mémoires de Madame Chauverel, t. II*, Paris, Flammarion, 1960.

ROMAINS Jules, *Ai-je fait ce que j'ai voulu ?*, Paris, Wesmael-Charlier, 1964.

SCHROEDER Maida Mary Freda, *Les Femmes de bonne volonté et les autres dans Les Hommes de bonne volonté de Jules Romains*, mémoire de master, Montréal, McGill University, 1960.

WESTPHAL Bertrand, *Le Monde plausible. Espace, lieu, carte*, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 2011.

Index

ARAGON, Louis,
BRETON, André,
CAILLOIS, Roger,
CHAPUT, Sylvie,
CHARDONNE, Jacques,
CUISENIER, André,
DE QUINCEY, Thomas,
DEGRAEVE, Dirck,
FOUCAULT, Michel,
GIDE, Andre,
LANDRU, Henri Désiré,
LAUTRÉAMONT, Isidore Lucien Ducasse, dit
comte de,

LEMONDE, Anne,
LOUÏS, Pierre,
MORAND, Paul,
NERVAL, Gérard de,
NOZIÈRES, Violette,
RIMBAUD, Arthur,
ROMAINS, Jules,
ROUSSEAU, Jean-Jacques,
SADE, Donatien Alphonse François de,
SCHROEDER, Maida Mary Freda,
VERLAINE, Paul,
VILLON, François,
WESTPHAL, Bertrand,